

Règlement de l'opération n° 21908
« 50€, 100€, 150€ ou 200€ remboursés sur une sélection de réfrigérateurs et congélateurs Siemens »
Offre limitée aux 3000 premiers participants

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « **50€, 100€, 150€ ou 200€ remboursés sur une sélection de réfrigérateurs et congélateurs Siemens** » (Ci-après « **l'Opération** »).

Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Etre une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté entre le 01/05/2022 et le 31/07/2022 inclus, un produit électroménager neuf parmi la liste de références ci-dessous détaillées chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

- **ACHETEZ** en France métropolitaine ou dans les DROM-COM, ou à Monaco un produit électroménager neuf parmi la liste de références ci-dessous détaillées entre le 01/05/2022 et le 31/07/2022 chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;

Catégorie de produits	Références concernées par l'offre	Offre
Réfrigérateurs américains et multi-portes	KA93DAIEP - KA93DVIFP - KA93GAIEP - KF96NAXEA - KF96NVPEA	200€ remboursés
Réfrigérateurs	KI51FADE0 - KI52FADF0	150€ remboursés
Réfrigérateurs	KG36EAICA - KG39E8XBA - KG39EAICA - KG39EAWCA - KG39NAXCF - KG49EAICA - KG49NAIEA - KG49NXXEA - KI21RADF0 - KI21RSDD0 - KI22LADE0 - KI31RADF0 - KI32LADF0 - KI41RADF0 - KI41RSDF0 - KI42LADE0 - KI42LADF0 - KI42LSDE0 - KI72LADE0 - KI81RADE0 - KI81RSDE0 - KI82LADF0 - KI82LSDE0 - KI86NADF0 - KI86NHDF0 - KI86SADE0 - KI87SSDE0 - KS36VAIDP - KS36VAIEP - KS36VAXEP - KU15LADF0 - KU15RADF0	100€ remboursés
Congélateurs	GI11VADE0 - GI21VADE0 - GI41NACE0 - GI81NACF0 - GI81NSCE0 - GS36NAIEP - GS36NAXEP - GS58NAWCV - GS58NAWDV - GS58NAWEV - GU15DADF0	
Cave à vin	KU21WAHG0	
Réfrigérateurs	KG36NVIEC - KG36NVWEB - KG36NXIDF - KG36NXWDF - KG36NXXDF - KG36NXXEA - KG36VVIEAS - KG36VVWEA - KG39N2IDF - KG39NVIEC - KG39NVWEC - KG39NXIDF - KG39NXWDF - KG39NXXDF - KG39NXXEB - KG49NXIEP - KI77VVSF0 - KI81RVFF0 - KI86NHFE0 - KI86NSFE0 - KI86NVFE0 - KI86VVSE0 - KI87VVFE1	50€ remboursés

- **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/odr-froid-2022>, entre le 01/05/2022 et le 31/07/2022 inclus, afin de vérifier le compteur de participation. Offre réservée aux 3000 premiers participants. Il est impératif de s'être pré-enregistré sur la plateforme en ligne pour que la participation soit reconnue comme valide.
- **COMPLETEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE** sur le site internet <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/odr-froid-2022> en indiquant vos coordonnées personnelles, IBAN/BIC et la référence du/des produit(s) acheté(s) qui bénéficie(nt) de l'Opération. Pour chaque appareil, renseignez la référence E-NR (composée de lettres/chiffres) figurant sur la plaque signalétique. La plaque signalétique se trouve à l'intérieur ou au dos de votre produit. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre produit, rendez-vous sur : www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique.
- **REPONDEZ AUX QUESTIONS** posées sur votre expérience d'achat (étape obligatoire pour valider votre participation)
- **TELECHARGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT** (facture ou ticket de caisse). **Entourez** impérativement les références exactes des produits concernés, la date d'achat et l'enseigne.

Si vous n'avez pas reçu votre/vos appareil(s) et votre facture avant le 31/07/2022, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne. Vous recevrez alors un email de confirmation. Dès réception de votre/vos appareil(s) et/ou de votre facture, vous pourrez cliquer sur le lien situé en bas de l'email d'inscription pour compléter et finaliser votre inscription. Toutefois, votre inscription doit être finalisée sur la plateforme en ligne au plus tard le 14 août 2022. Veuillez noter que si votre facture est datée après le 31/07/2022, il est impératif de fournir un justificatif (bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur) attestant de la commande effectuée entre le 01/05/2022 et le 31/07/2022.

- **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.** Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre dossier conforme et complété par les éléments mentionnés ci-dessus.

Le participant doit avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les dispositions. Il devra également accepter et se conformer aux instructions des conditions générales d'utilisation du site internet.

5. Conditions générales

Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le même produit.

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés.

En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de(s) appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc..).

Si le Participant achète plusieurs appareils éligibles à l'Opération, il est possible de cumuler les remboursements. Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle

7. Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Ce traitement se fait dans le cadre contractuel défini par le règlement de l'Opération, lequel est considéré par BSH comme étant la base légale du traitement. Vos données seront traitées par le département Marketing de BSH et un prestataire qui effectue la saisie et contrôle la validité de la participation à l'Opération. Le prestataire fait appel à un sous-traitant situé au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees>

Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents.

Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez contacter notre hotline au 09 80 10 81 14 (appel non surtaxé) ou vous rendre sur le site Internet <https://conso.highco-data.fr/>

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/>